

5

37  
9-I

LA

# JUSTICE RÉVOLUTIONNAIRE

A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS

D'APRÈS DES DOCUMENTS ORIGINAUX

LA PLUPART INÉDITS

(17 août 1792 — 12 prairial an III)

PAR M. CH. BERRIAT SAINT PRIX

Conseiller à la Cour impériale de Paris.

— N° VIII —

(EXTRAIT DU CABINET HISTORIQUE)



Les tribunaux et commissions que doit comprendre cette nouvelle série d'articles sont présentés dans l'ordre de mon voyage, en septembre 1864, dans le midi, à la recherche de documents originaux sur la justice révolutionnaire.

*Tribunaux criminels d'Orléans (Loiret) et de Blois  
(Loir-et-Cher).*

Je ne connois que trois affaires jugées révolutionnairement par le tribunal criminel du Loiret, séant à Orléans. La première concernoit les nommé *Coupé* et *Gruet*, condamnés à mort, le 24 vendémiaire an II, pour exposition de faux assignats. Un second jugement, du même tribunal (28 brumaire), déclara leurs biens acquis à la République en vertu